

Annexe 1



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MARTINIQUE

DIRECTION DE L'ALIMENTATION DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET
SERVICE DE L'ALIMENTATION

Jardin Desclieux- BP 642 - 97262 Fort-de-France Cedex- TEL : 0596 71 20 40 - FAX : 0596 64 95 35

DEMANDE D'AUTORISATION CONCERNANT UN RASSEMBLEMENT D'ANIMAUX

L'organisateur de la manifestation remplit la partie 1, fait remplir par le vétérinaire qu'il a choisi pour la surveillance sanitaire la partie 2 et adresse cette demande (1 ex.) au service de l'alimentation.

1- STRUCTURE ORGANISATRICE :

(association, collectivité locale, société...)

Ajouter le n° SIRET

[Empty box for structure details]

NOM, PRENOM ET QUALITE DU SIGNATAIRE DE LA DEMANDE :

[Empty box for name and quality]

TELEPHONE : FAX :

ADRESSE DE LA STRUCTURE ORGANISATRICE :

[Empty box for address]

DATE ET LIEU DE LA MANIFESTATION :

[Empty box for date and location]

ESPECES PRESENTES : CHIENS CHATS EQUIDES VOLAILLES OISEAUX (autres que volailles)
LAPINS BOVINS OVINS CAPRINS
AUTRES ESPECES (précisez lesquelles) :

ORIGINE DES ANIMAUX : Joindre la liste des élevages participants : nom des propriétaires des animaux, n° EDE et adresse d'origine.

VENTE D'ANIMAUX :

Pendant la manifestation, des ventes auront lieu : oui non

Je soussigné, demande à être autorisé à organiser le rassemblement d'animaux indiqué ci-dessus et m'engage à respecter les dispositions sanitaires et de protection animale réglementaires en vigueur, à régler le vétérinaire chargé des contrôles sanitaires et à faire respecter ses décisions.

A _____, le _____
Signature

2 Je soussigné, vétérinaire sanitaire, accepte d'assurer la surveillance de la manifestation désignée ci-dessus.

Fait à _____, le _____
Signature

Cachet

AUTORISATION DE LA DIRECTION DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION ET DE LA FORET

Le Directeur de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt accorde une autorisation sanitaire pour le rassemblement d'animaux faisant l'objet de la demande ci-dessus, sous réserve du respect de la réglementation sanitaire en vigueur.

Fait à Fort de France, le _____

Signature et cachet du service